

1885, comme Calgary devenait un centre important, en raison du choix qu'on avait fait de cet endroit comme centre d'opération pour la construction du chemin de fer entre Winnipeg et Vancouver, le P. Leduc y fut envoyé comme supérieur des missions de cette région. Il y passa huit années et y construisit l'église Sainte-Marie, devenue la cathédrale de Calgary. Dès 1886, il y fonda un couvent de religieuses enseignantes.

Cependant, Mgr Grandin sentait le poids des années devenir plus lourd; en 1893, il rappela auprès de lui son vicaire général pour profiter plus immédiatement de ses lumières et de son activité. En 1897, il le nomma curé de la paroisse Saint-Joachim à Edmonton, à proximité de Saint-Albert. Pendant huit ans le P. Leduc fut le pasteur aimé et dévoué de Saint-Joachim. De nombreuses oeuvres surgirent sous l'impulsion de son zèle. Une nouvelle paroisse fut créée sur la rive sud de la Saskatchewan, avec construction d'église et de presbytère. Les Soeurs de la Miséricorde construisirent un magnifique hôpital, non loin de celui des Soeurs Grises. La belle église actuelle de Saint-Joachim fut aussi érigée par ses soins.

En 1906, le Révérend Père fut rappelé à Saint-Albert par Mgr Legal et demeura avec lui jusqu'à ce que la maladie le contraignît à prendre le chemin de l'hôpital, peu de temps après que l'archevêque d'Edmonton fût venu habiter sa ville archiépiscopale, aux approches de Noël dernier.

Il y aurait bien des choses à dire pour essayer de déterminer la large part qu'il prit à beaucoup d'événements importants, comme les démarches qu'il fit auprès du gouvernement du Canada en 1885 pour essayer d'éviter le soulèvement des métis et des sauvages, l'intérêt constant qu'il porta à la question scolaire dans les territoires du Nord-Ouest en sa qualité de membre du bureau d'éducation et les luttes ardues qu'il soutint pour la défense des écoles catholiques. A la demande des évêques de l'Ouest il publia en 1896 une mémorable brochure intitulée : **Hostilité démasquée**, mettant en pleine lumière, avec documents à l'appui, les supercheries des législateurs pour établir la neutralité dans les écoles séparées qui, jusqu'à la néfaste ordonnance de 1892, avaient été régies par un comité catholique. Ce même faux principe de neutralité scolaire a malheureusement servi de base à la législation de 1905, lors de l'érection des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les palliatifs, dont on a essayé de le couvrir, n'ont pas réussi à le dissimuler.

Un premier service fut célébré pour le repos de l'âme du regretté défunt à l'église Saint-Joachim, à Edmonton, le 2 juillet, et un second, le lendemain, à Saint-Albert, où il fut inhumé. S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, chanta ce second service, auquel assistaient NN. SS. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Sinnott, archevêque de Winnipeg, et McNally, évêque de Calgary. Mgr F.-A. Dugas, P. A., le R. P. J.-P. Magnan, O. M. I., l'abbé J.-W. Jubinville, tous trois de Saint-Boniface, ainsi que de nombreux prêtres, religieux, religieuses et fidèles, étaient aussi présents.

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface prononça l'oraison funèbre du